



**29<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif  
de l'Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
-ISESCO-**

**Rapport final**

---

***Rabat, Royaume du Maroc  
2-4 juillet 2008  
Rapport final***

Par la Grâce de Dieu, le Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture -ISESCO- a tenu sa vingt-neuvième session au siège permanent de l'Organisation, durant la période 29 Joumada II- 1 Rajab 1429 H, correspondant au 2-4 juillet 2008. Les honorables membres du Conseil exécutif ainsi que leurs accompagnateurs ont été présents et pris part aux travaux de cette session, à l'exception des représentants de la République de Tadjikistan, la République Somalienne, la République de Guinée et la République de Kazakhstan (**Annexe 1** : liste des membres du Conseil exécutif présents ou leurs suppléants).

1. La séance d'ouverture s'est tenue en présence de Son Excellence Dr Aboubacar Doukouré, Président du Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture, en présence de Son Excellence Ahmed Akhchichen, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique au Royaume du Maroc, président de la 9<sup>ème</sup> Conférence générale de l'ISESCO et de Son Excellence Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture. Ont été également présents à cette séance les représentants d'organisations régionales et internationales ainsi qu'une pléiade d'intellectuels et d'hommes de médias.
2. Au début de la séance d'ouverture, et après lecture de versets du Saint Coran, Son Excellence Dr Aboubacar Doukouré, Président du Conseil exécutif de l'Organisation islamique, a pris la parole pour exprimer sa profonde satisfaction et sa grande confiance en l'ISESCO qui, a-t-il dit, s'est adjugée une place de choix en devenant l'Organisation la plus développée et la plus en vue dans le Monde islamique et ce, grâce à la conduite sage et éclairée de Son Excellence le Directeur général et grâce au savoir-faire et à la compétence de ses collaborateurs qui veillent à la mise en œuvre des activités et des programmes de l'Organisation.

Le Président du Conseil exécutif a indiqué que l'ordre du jour de la 29<sup>ème</sup> session du Conseil est riche en thèmes importants qui devront être examinés et discutés en vue de prendre les décisions pertinentes les concernant, et à leur tête le rapport du Directeur général sur les activités mises en œuvre au cours de 2007, le projet de Plan à moyen terme (2010-2018) et le projet de grandes lignes du prochain Plan d'action triennal pour les années 2010-2012.

Au terme de son allocution, Son Excellence le président du Conseil exécutif a exhorté les Etats membres à continuer d'apporter leur soutien matériel et moral à l'ISESCO afin de lui permettre de mener sa mission dans les meilleures conditions.

Son Excellence M. Ahmed Akhchichen, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique du Royaume du Maroc, Président de la 9<sup>ème</sup> Conférence générale de l'ISESCO, a, de son côté, pris la parole pour souhaiter d'abord la bienvenue aux membres du Conseil exécutif de l'ISESCO dans leur second pays, le Royaume du Maroc, et formuler ses vœux de succès à la 29<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif au cours de laquelle seront présentés les plans élaborés par l'ISESCO en vue de leur prochaine mise en œuvre. Il a, en outre, exprimé la fierté du Royaume du Maroc d'abriter sur son sol le siège permanent de l'ISESCO et s'est dit confiant quant à la capacité de l'Organisation à faire profiter les Etats membres du savoir-faire qu'elle a accumulé dans ses domaines de compétence pour servir les Etats membres et les aider à réaliser leur développement durable et à concrétiser les aspirations de leurs peuples. Il a, par ailleurs, salué les efforts de Son Excellence le Directeur général de l'ISESCO et de ses collaborateurs pour la préservation des valeurs du patrimoine islamique, la réalisation de l'Education pour Tous, la diffusion de la culture de la paix et la promotion des sciences et de la technologie pour permettre aux Etats membres de l'ISESCO de réaliser leur développement global.

3. Par la suite, Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture a, de son côté, prononcé une allocution où il a d'abord exprimé ses remerciements et sa reconnaissance aux dirigeants des Etats membres pour la haute confiance qu'ils placent en l'Organisation et pour l'appui qu'ils ne cessent de lui apporter, soulignant que c'est grâce à cet appui que l'action de l'ISESCO ne cesse de se développer depuis sa création, devenant ainsi une organisation ouverte sur son époque et intégrée dans son environnement islamique et international.

Le Directeur général a, par ailleurs, indiqué que l'ISESCO a, jusqu'à présent, élaboré onze stratégies qui couvrent l'ensemble des champs de compétence de l'ISESCO : l'éducation, les sciences, la culture et la communication, domaines prioritaires dans le Monde islamique. Parmi les stratégies ayant été adoptées l'année dernière, citons la Stratégie de développement de l'enseignement universitaire dans le Monde islamique, la Stratégie de la solidarité culturelle, la Stratégie de développement des

technologies de l'information et de la communication et le Plan d'action sur la rénovation des politiques culturelles dans le Monde islamique. Soulignant le caractère novateur des programmes, activités et modes de gestion et d'exécution du Plan d'action actuel, le Directeur général a indiqué que le développement continu que connaît l'ISESCO a été salué aussi bien par la 11<sup>ème</sup> Conférence du Sommet islamique de Dakar que par le Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), tenu récemment à Kampala (Ouganda). Il a également affirmé que les chiffres relatifs aux activités mises en œuvre au profit des Etats membres dans l'intervalle entre les 28<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> sessions du Conseil exécutif sont un indicateur significatif qui confirme que l'Organisation est en plein essor et qu'elle se développe de manière constante. Concernant la qualité des activités programmées selon les domaines de compétence de l'ISESCO, il a indiqué que ces activités se sont distinguées par leur diversité et par le fait qu'elles répondent aux différents besoins exprimés par les Etats membres. A cet égard, il a salué le rôle important qu'a joué le Conseil exécutif de l'Organisation dans l'expression des besoins et des priorités de ces Etats ainsi que dans l'orientation de leur intérêt vers la réalisation des objectifs escomptés des activités.

Au terme de son allocution, le Directeur général a souligné que le grand succès réalisé par l'ISESCO implique davantage de responsabilités pour elle et lui ouvre de larges perspectives d'action au service des objectifs éducatifs, scientifiques et culturels de la Oumma islamique et de l'humanité tout entière.

- 4- Au terme de la séance d'ouverture, le Directeur général de l'Organisation a remis le Prix ISESCO pour l'alphabétisation au titre de 2007 au représentant de la République du Niger au Conseil exécutif, qui l'a reçu au nom de l'Association nigérienne « Solidarité 2000 ». Le Directeur général a également remis au représentant du Royaume Hachémite de Jordanie au Conseil exécutif le Prix ISESCO de recherche en alphabétisation au titre de 2008, primant une étude réalisée pour l'évaluation exhaustive du programme d'alphabétisation au Royaume Hachémite de Jordanie. Par la suite, le Secrétaire général du ministère de l'éducation et de l'enseignement, chargé des affaires de l'enseignement et des cursus au Royaume de Bahreïn a remis au Directeur général la maquette du lycée « Al-Hedaya Al-Khalifiya pour les garçons », premier lycée formel créé au Royaume de Bahreïn en 1919, aux fins d'exposition au siège de l'Organisation.

- 5- Au début de la première séance de travail, le Président du Conseil exécutif a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil exécutif à savoir les représentants des Etats suivants : République d'Azerbaïdjan, Royaume Hachémite de Jordanie, République d'Indonésie, Sultanat de Brunei Darussalam, République Algérienne Démocratique Populaire, République d'Irak, République du Kirghizstan, République des Maldives, Malaisie et République Fédérale du Nigeria. Il a, ensuite, présenté le projet d'ordre du jour de la 29<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif et le projet de programme de travail de la session. Après délibérations, les deux projets ont été adoptés tel qu'annexés au présent rapport (**Annexes 2 et 3**).
- 6- Ensuite, le Directeur général a présenté son rapport sur les activités de l'Organisation dans l'intervalle entre les 28<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> sessions du Conseil exécutif, rappelant au début de son exposé que les activités mises en œuvre au titre de l'année 2007 se sont distinguées par trois caractéristiques inédites. La première est la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'ISESCO, la deuxième est le fait que l'année 2007 est la première année exécutive de l'ISESCO dans son nouveau siège, et la troisième est le fait que l'année 2007 est également la première année du plan triennal 2007-2009. Ainsi, l'année 2007 consacre le lancement effectif d'une nouvelle phase dans le parcours de l'ISESCO. Il a également signalé que le Conseil exécutif est pleinement conscient de l'importance de ces particularités et exprimé par là même sa profonde considération pour les efforts consentis par la Direction générale de l'ISESCO. Il a salué les décisions rendues par le Conseil exécutif en le remerciant pour l'appel lancé au Royaume d'Arabie Saoudite pour renouveler la candidature du Directeur général au cours de la prochaine Conférence générale, appel qui a été favorablement accueilli par le Royaume d'Arabie Saoudite et eu le soutien et l'appui de tous les Etats membres.

Le Directeur général a indiqué que l'Organisation a programmé, au cours de l'année 2007, 524 activités, dont 110 ont été mises en œuvre dans le domaine de l'éducation, 120 dans le domaine des sciences, 147 dans le domaine de la culture et de la communication, 58 activités dans le cadre des relations extérieures et de la coopération, et 12 activités dans le domaine de l'information et de la documentation, soit un total de 422 activités, représentant 80,5 % des activités programmées.

Ces activités comprennent 155 stages de formation et ateliers de travail nationaux et régionaux qui ont bénéficié à 1942 enseignants, formateurs, orienteurs et responsables pédagogiques et administratifs. L'Organisation

a tenu plus de 146 activités réparties entre colloques scientifiques spécialisés, séminaires, réunions d'experts, d'administrateurs et de dirigeants dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication, des relations extérieures, de la coopération, de la planification, de l'information et de la documentation. En outre, et dans le cadre de la promotion de son rôle dans les forums internationaux dans le domaine du dialogue et de l'alliance des civilisations, l'ISESCO a mis en œuvre 18 activités réparties entre conférences, forums régionaux et internationaux, rencontres et réunions spécialisées.

Par ailleurs, le Directeur général a indiqué que l'Organisation a alloué 97 subventions techniques et financières et octroyé 62 bourses d'études qui ont bénéficié aux étudiants des Etats membres et aux communautés islamiques établies en Occident. Elle a, en outre, affecté 23 enseignants spécialisés dans la langue arabe et la culture islamique dans les universités et les établissements éducatifs arabes et islamiques dans plusieurs Etats d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Dans le cadre de l'élargissement de la coopération et du partenariat avec les organisations régionales et internationales, l'ISESCO a conclu, jusqu'à fin 2007, 163 accords ou protocoles de coopération avec des organisations arabes, islamiques, régionales et internationales ainsi qu'avec des institutions œuvrant dans les domaines d'intérêt commun.

D'autre part, et dans le cadre de la diffusion de ses nouvelles publications, l'Organisation a publié 30 ouvrages au titre de 2007. A cet égard, l'Organisation tire avantage de sa propre imprimerie ainsi que de son site web pour diffuser ses publications en texte intégral et dans les trois langues de travail de l'Organisation, afin de les mettre à la disposition des chercheurs et spécialistes et de diffuser l'information et la connaissance à plus large échelle.

Dans le cadre de l'intérêt qu'elle voue à la culture et à la création culturelle dans les Etats membres, et poursuivant, en outre, ses efforts visant l'élaboration de plans et de stratégies de développement culturel dans ces Etats, le Directeur général a indiqué que l'ISESCO a œuvré, au titre de 2007, à la mise en œuvre de 15 activités dans ce domaine, dont la principale a été la 5<sup>ème</sup> Conférence islamique des ministres de la culture, laquelle a adopté «l'Engagement de Tripoli sur la rénovation des politiques culturelles dans le Monde islamique». De même qu'elle a organisé nombre de stages nationaux pour faire connaître la Déclaration islamique sur la diversité culturelle. D'autre part, le Programme de l'ISESCO pour la célébration des capitales de la culture islamique a servi de cadre intégré pour la mise en relief de l'unité du Monde islamique et la diversité de ses composantes. A cet égard, les villes de Fès, Tripoli, Dakar

et Tachkent ont été célébrées en tant que capitales de la culture islamique au titre de l'année 2007. Dans le cadre de l'intérêt qu'elle voue aux communautés et minorités islamiques en Occident, l'Organisation a poursuivi la tenue des réunions périodiques du Conseil supérieur de l'éducation et de la culture en Occident et des présidents des associations et centres culturels islamiques en Europe, Asie et Amérique latine.

Dans le cadre de la politique de promotion de la recherche scientifique en rapport avec les questions de développement, l'ISESCO a institué en 2007 le « Prix de recherche en matière d'alphabétisation », et poursuivi ses programmes dans le cadre du Centre de l'ISESCO pour la Promotion de la Recherche scientifique. Soucieuse de répondre aux besoins de la femme, de l'enfant et de la jeunesse dans le Monde islamique, l'ISESCO a mis en œuvre 16 activités visant la qualification des catégories sociales concernées pour accéder à l'emploi.

L'année 2007 s'est, en outre, distinguée par un intérêt accru à la question du dialogue entre les religions et les civilisations et de la diffusion de la culture de la paix. Cet intérêt s'est traduit par la mise en œuvre d'activités visant l'activation des Engagements de Rabat sur le dialogue des civilisations et des cultures ainsi que par la tenue de la « Conférence internationale sur le terrorisme : dimensions, menaces et contre-mesures », en coopération avec le gouvernement tunisien, l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique.

Au terme de son discours, le Directeur général a informé le Conseil exécutif des entretiens qu'il a eus avec les chefs d'Etats du Monde islamique lors de ses visites officielles aux Etats membres. Ces entretiens ont porté sur les moyens d'améliorer la mission de l'Organisation et de consolider ses efforts sur la scène islamique et internationale.

7- Au terme des débats concernant le rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation dans l'intervalle entre les 28<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> sessions du Conseil exécutif, les membres du Conseil ont formulé leurs observations comme suit :

- \* Appeler l'ISESCO à poursuivre ses efforts dans le domaine de l'enseignement de la langue arabe aux non arabophones, la diffusion de la culture islamique et la transcription des langues des peuples islamiques en caractère coranique standardisé.
- \* Appeler à une plus grande ouverture sur le multimédia et les nouvelles technologies de la communication aussi bien dans le domaine de la gestion interne des travaux de l'Organisation que dans le domaine de l'exécution des activités relatives à

l'alphabétisation et au développement des programmes d'enseignement.

- \* Appeler à la poursuite de la mise en œuvre d'activités de formation dédiées aux enseignants, aux administrateurs et aux formateurs dans les différents domaines d'action de l'ISESCO.
- \* Consacrer davantage de programmes et d'activités aux catégories aux besoins spécifiques, en particulier les femmes, les enfants dans les zones reculées, les surdoués et les réfugiés.
- \* Apporter davantage de soutien, dans les domaines d'action de l'Organisation, à la ville d'Al-Qods Al-Charif et appeler l'ISESCO et les Etats membres à contribuer activement aux activités de célébration d'Al-Qods Al-Charif en tant que capitale de la culture arabe au titre de 2009.
- \* Renforcer la tendance déjà présente au sein de la Direction générale pour programmer des activités de grande envergure et privilégier l'aspect qualitatif dans les activités programmées.
- \* Appeler l'Organisation islamique à poursuivre la coordination des efforts déployés au niveau du Monde islamique pour mettre les universités islamiques au niveau des universités des pays développés.
- \* Accorder davantage d'intérêt à la recherche scientifique dans les activités de l'Organisation ainsi qu'au domaine technologique, en particulier la nanotechnologie et la biotechnologie.
- \* Poursuivre l'intérêt accordé à la question de la diversité culturelle dans le Monde islamique et en promouvoir les valeurs dans les milieux des jeunes et des élèves dans les écoles et les instances de la société civile.

- 8-** Les membres du Conseil exécutif ont exprimé leurs profonds remerciements et leur reconnaissance au Directeur général et à ses collaborateurs pour les efforts remarquables qu'ils déploient dans le suivi de la mise en œuvre des programmes. Ils se sont félicités des démarches constantes entreprises par le Directeur général pour élargir la coopération avec les organisations internationales et régionales et les institutions arabes et islamiques, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes tout en respectant le principe de rationalisation des dépenses et en veillant à répondre aux besoins prioritaires des Etats membres et des communautés et minorités islamiques en Occident.



Le Conseil a, ensuite, adopté le rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation au cours de 2007, en prenant en compte les observations et les propositions formulées par ses membres. Le Conseil a recommandé à la 10<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'ISESCO d'adopter ledit rapport.

- 9- Le Directeur général a présenté le Rapport financier et comptes de clôture au titre de l'exercice 2007 couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. A ce titre, il a indiqué que les contributions des Etats membres perçues par l'Organisation au titre de 2007 étaient estimées à 7.585.720 \$ U.S dont 5.726.417 \$ U.S concernent les quote-parts des Etats membres versées au titre de l'exercice 2007. Les contributions versées représentent 42% du budget annuel prévu et estimé à 13.700.151 \$ US.

Par ailleurs, le Directeur général a précisé que les ressources extrabudgétaires perçues sous forme de dons ont atteint 3.237.202 \$ U.S répartis comme suit : un don de 2.000.000 \$ U.S offert par le Serviteur des deux Saintes Mosquées le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz Al Saoud pour le parachèvement du financement et de l'équipement du siège permanent de l'ISESCO, un don de 500.000 \$ U.S alloué par la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste pour la mise en œuvre des programmes de l'enseignement en Palestine, un soutien d'une valeur de 254.861 \$ U.S offert par l'Association mondiale de l'Appel islamique dans la Grande Jamahiriya pour la mise en œuvre du programme de l'enseignement de la langue arabe dans les pays du Sahel, un montant de 258.126 \$ U.S alloué par la Fondation caritative de Son Altesse Royale le Prince Soltane Ibn Abdulaziz Al Saoud pour la mise en œuvre de programmes divers, un don de l'ordre de 200.000 \$ U.S, attribué par Son Altesse Cheikh Hamad Ben Khalifa Al Thani, Emir de l'Etat du Koweït et enfin un soutien de 24.213 \$ U.S de la Banque africaine du Développement. Ces ressources supplémentaires ont été recueillies grâce aux contacts entrepris de manière personnelle et intensive par le Directeur général de l'Organisation.

- 10- Le représentant de la société d'Audit a, ensuite, présenté un rapport sur les comptes de l'Organisation au titre de l'exercice 2007, et fait mention de la rigueur des procédures comptables suivies et de la régularité des comptes de l'Organisation. Le rapport a également précisé que le compte de fonctionnement est conforme aux écritures comptables de l'Organisation, que la gestion et le suivi financiers sont conformes aux règlements et décisions régissant l'action de l'Organisation et que les comptes de

l'Organisation sont établis conformément au règlement financier de l'Organisation et aux procédures comptables en vigueur.

- 11-** Ensuite, le Président de la Commission de contrôle financier a présenté le rapport de la commission au titre de l'exercice 2007 et a expliqué que la commission a examiné le rapport financier du Directeur général et comptes de clôture au titre de l'exercice 2007 et le rapport de la société d'audit des comptes de l'Organisation au titre de l'exercice 2007. La Commission a estimé que ces comptes et rapports se caractérisent par leur précision, leur exhaustivité et leur régularité. A cet égard, la Commission a salué la transparence de la gestion administrative et financière des ressources de l'Organisation, ce qui s'est reflété positivement sur la qualité des activités exécutées au titre de 2007. Dans son rapport, la Commission a, par ailleurs, remercié les Etats membres qui ont versé leurs contributions au budget de l'Organisation pour l'exercice 2007 et incité les Etats membres qui n'ont pas encore versé leurs contributions à tirer avantage des exonérations prévues dans ce sens et à s'acquitter de leurs arriérés et de leurs contributions au budget de l'Organisation et ce, dans les plus brefs délais.
- 12-** Lors des débats, les membres du Conseil ont exprimé leur satisfaction quant à l'affectation d'un taux assez élevé du budget de l'Organisation à la mise en œuvre des programmes et des activités qui ont atteint 68% du budget global de l'Organisation. Les membres du Conseil se sont, en outre, félicités des efforts du Directeur général pour rationaliser les dépenses et veiller à l'application des recommandations de la Commission de Contrôle financier et la société d'audit. Après délibérations, le Conseil a adopté le Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture au titre de l'exercice 2007, qui couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007, ainsi que le rapport de la société d'audit et le rapport de la Commission de Contrôle financier au titre du même exercice. Il a approuvé la soumission de ces rapports à la 10<sup>ème</sup> Conférence générale et recommandé son adoption.
- 13-** Le Directeur général a, par la suite, présenté son rapport sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière de l'Organisation au titre de 2007. A cet égard, il a rendu compte de l'état des contributions des Etats membres au budget de l'Organisation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2007 ainsi que l'état des exercices précédents, l'état des arriérés et les efforts consentis par le Conseil exécutif et le Directeur général pour inciter les Etats membres à régulariser leurs contributions au budget de

l'Organisation. Par ailleurs, le Directeur général a indiqué que les contributions recouvrées en 2007 ont atteint 7.585.720 \$US, dont 5.726.417 \$US au titre de l'exercice 2007 et 1.859.302 \$US représentant les contributions dues au titre des exercices précédents. Le Directeur général a en outre précisé que les contributions versées au titre de 2007 sont bien en-deçà du budget annuel de l'ISESCO qui est de 13.700.151 \$US, ne représentant ainsi que 42 % de ce budget.

De plus, le Directeur général a indiqué que les arriérés ont atteint, depuis la création de l'Organisation jusqu'au 31 décembre 2007, 71.202.609 \$US. Quant aux arriérés de l'exercice 2007, ils ont atteint 7.768.231 \$US. Vu le grand intérêt que porte le Conseil exécutif à cette question, le Directeur général a fait mention des démarches entreprises de manière intensive auprès d'un certain nombre d'Etats membres en vue de régler leurs contributions et régulariser la situation de leurs arriérés dans le cadre des résolutions des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> Conférences générales, relatives aux facilités de paiement des arriérés. Le Directeur général a ainsi déclaré que jusqu'à ce jour, 20 Etats membres ont bénéficié de ces résolutions.

Le Directeur général a indiqué à cet égard qu'il a écrit aux Etats membres pour les inciter à honorer leurs engagements financiers par le règlement de leurs arriérés, d'autant plus que la 9<sup>ème</sup> Conférence générale a approuvé la prolongation, pour deux autres années à compter de l'exercice 2007, des facilités de paiement des arriérés.

- 14-** Après délibérations, le Conseil a adopté le rapport du Directeur général sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière de l'Organisation au titre de 2007. Il a exprimé ses remerciements au Directeur général pour l'intensification des contacts avec les Etats membres en vue d'assurer le versement des contributions et le règlement des arriérés. Le Conseil a, par ailleurs, mandaté le Directeur général de prendre contact avec les dirigeants des Etats membres qui ont des arriérés afin de leur exposer la question et trouver une solution qui puisse renforcer la place de l'ISESCO et lui permettre d'atteindre ses objectifs. Au cours de certaines visites qu'il effectuera dans ce sens, le Directeur général pourra se faire accompagner par le Président du Conseil exécutif. Le Conseil a approuvé la présentation dudit rapport à la 10<sup>ème</sup> Conférence générale et recommandé son adoption.
- 15-** Le Directeur général a présenté un exposé sur le projet de Plan à moyen terme (2010-2018), en précisant que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'activation des recommandations et des décisions issues des précédentes

sessions du Conseil exécutif et de la Conférence générale de l'ISESCO et qu'il traduit, par conséquent, les points de vue, les attentes et les aspirations exprimés par le Conseil et la Conférence. Il a indiqué que le Plan à moyen terme, qui trace les grandes orientations de l'ISESCO pour les neuf prochaines années à partir de 2010, est essentiellement un plan d'orientation qui n'aborde pas la mise en œuvre des programmes dans le détail, comme c'est le cas dans les plans d'action triennaux.

Après avoir passé en revue les caractéristiques méthodologiques, le contenu et les orientations pratiques du projet, le Directeur général a souligné que ce Projet de plan à moyen terme devra servir de guide à l'ISESCO et aux parties compétentes dans les Etats membres pour proposer des programmes, des activités et des projets pertinents lors de l'élaboration du prochain plan triennal. Il a, en outre, expliqué que la principale orientation de ce projet de plan est sans doute celle relative à la consécration des principes fondateurs de l'ISESCO et des constantes de sa mission, tels que définis dans la Charte de l'Organisation, tout en veillant à introduire les changements nécessaires au niveau des mécanismes et des moyens de travail et à améliorer les approches suivies à la lumière du développement des connaissances et des techniques.

Au terme de son exposé, le Directeur général a indiqué que le projet de plan à moyen terme traite également des rôles que l'ISESCO devrait renforcer aux niveaux régional et international en tirant avantage de la crédibilité et de la rigueur que lui reconnaissent aussi bien les Etats membres que les parties coopérantes.

**16-** Lors des discussions qui ont porté sur le projet de plan d'action à moyen terme (2010-2018), les membres du Conseil exécutif ont formulé les observations suivantes :

- \* Poursuivre les efforts visant à préserver le patrimoine matériel et immatériel dans les Etats membres, notamment à travers la contribution à la restauration des sites historiques ayant été endommagés dans les régions victimes de conflits armés.
- \* Promouvoir les programmes relatifs aux questions de la diversité culturelle et du dialogue des civilisations, notamment dans les milieux des jeunes, des enfants et des organismes de la société civile.
- \* Consolider les efforts consentis en matière d'éducation des jeunes aux valeurs de la modération et du juste milieu et aux principes de paix, ainsi qu'en matière de préservation de l'identité islamique et

de mise en valeur de la contribution de la civilisation islamique à la civilisation humaine.

- \* Poursuivre les efforts déployés par l'ISESCO dans le domaine de l'alphabétisation classique dans les Etats membres, renforcer les efforts d'alphabétisation culturelle et électronique, assurer l'éducation pour tous et inscrire l'alphabétisation dans les objectifs du Plan d'action.
- \* Accorder davantage d'intérêt à la culture de l'enfance et aux enfants doués et intégrer dans les systèmes d'enseignement des Etats membres des programmes adaptés à l'ère numérique et aux développements électronique et technologique.
- \* Poursuivre les efforts consentis par l'ISESCO dans le soutien des institutions scientifiques et culturelles dans le Monde islamique afin de leur permettre de relever les défis du troisième millénaire et ce, en créant davantage de chaires universitaires de l'ISESCO, en aidant les universités islamiques à améliorer leur classement au niveau international et en mettant en place des relations de partenariat entre les experts, les scientifiques et les universitaires dans les Etats membres pour l'échange d'expériences et de savoir-faire.
- \* Soutenir les instances médiatiques islamiques, renforcer la coordination avec les centres des technologies de l'information et de la communication dans les Etats membres; examiner la possibilité de créer une chaîne satellitaire relevant de l'ISESCO pour diffuser les valeurs et idéaux islamiques et corriger l'image de l'islam.
- \* Inclure dans le plan d'action de l'ISESCO des programmes relatifs aux questions de la pauvreté, la crise alimentaire, la pénurie de l'eau, la hausse du coût de la vie, la gestion des déchets, la lutte contre les maladies, la croissance démographique et les changements climatiques et leur impact sur les Etats membres.
- \* Appuyer l'action de l'ISESCO visant à accorder davantage d'intérêt à la langue arabe afin de mettre en valeur son importance pour les arabophones, renforcer la conscience de ceux-ci quant à leur devoir envers cette langue, en développer les outils d'enseignement et d'apprentissage et assurer sa diffusion à l'ère de la mondialisation à travers la mise à profit du développement technologique, du

potentiel de la traduction automatique et de l'arabisation de l'outil informatique.

- 17-** Le Directeur général a présenté un exposé sur les grandes lignes du Plan d'action triennal et budget pour les années (2010-2012), indiquant que deux référentiels majeurs président à ce projet : le premier, d'ordre réglementaire, a trait aux recommandations du Conseil exécutif et aux résolutions de la Conférence générale de l'Organisation traduisant l'esprit de la Charte de l'ISESCO ; le deuxième, d'ordre pratique, a trait aux besoins des Etats membres exprimés dans les formulaires envoyés aux parties compétentes dans ces Etats. Ainsi, les orientations de ce projet confirment la relation étroite entre les programmes de l'ISESCO prévus dans le cadre du projet de Plan triennal (2010-2012) et les besoins prioritaires exprimés des Etats membres aussi bien à travers les recommandations du Conseil exécutif et les résolutions de la Conférence générale que dans les demandes formulées à travers les parties compétentes dans ces Etats.

A cet égard, le Directeur général a rappelé les priorités de base qui président à l'action de l'Organisation dans les domaines éducatif, scientifique, culturel et communicationnel ainsi que les orientations de l'ISESCO reflétées par la diversité des champs d'action et la multitude des axes de travail. En effet, ceux-ci visent à répondre à ces priorités à travers l'optimisation des ressources disponibles et la mise à profit des moyens et outils de travail les plus récents, l'objectif étant la réalisation des objectifs tracés au profit des Etats membres et des communautés islamiques en dehors de ces Etats.

Au terme de son exposé, le Directeur général a invité les membres du Conseil à enrichir le projet de plan triennal de leurs observations, propositions et points de vue formulés au sujet de ce projet et qui seront pris en considération avant la soumission du document, une nouvelle fois, à la prochaine session du Conseil exécutif.

- 18-** Au cours des délibérations ayant porté sur le Projet des grandes lignes du Plan d'action triennal et budget pour les années 2010-2012, les observations des membres du Conseil ont été formulées comme suit :

- \* Consacrer davantage d'activités et de programmes visant à moderniser l'enseignement universitaire, à rehausser le niveau de la recherche scientifique et à généraliser ses résultats pour réaliser le développement scientifique et économique des Etats membres.

- \* Favoriser la création d'universités et la mise en place de réseaux scientifiques des établissements universitaires et des chercheurs pour échanger les expertises et tirer profit des projets de recherche scientifique.
- \* Consolider les efforts en vue de développer un système unifié de l'enseignement scientifique et technologique dans les Etats membres en vue d'être en phase avec le développement technologique et les exigences du marché de l'emploi.
- \* Accorder un intérêt particulier aux systèmes de l'enseignement à distance et inviter l'ISESCO à poursuivre ses efforts en vue d'élaborer une base de données sur les femmes scientifiques dans le monde islamique, mettre à la disposition de la femme musulmane les connaissances techniques et technologiques pour corriger les stéréotypes la concernant, et lui permettre de contribuer au développement durable.
- \* Soutenir l'ISESCO dans ses efforts entrepris en matière d'enseignement de la langue arabe pour les non arabophones et l'inviter à tirer profit de la révolution technologique et en assurer une large diffusion.
- \* Appeler à l'adoption d'une approche prospective dans le traitement des catastrophes naturelles et des dangers altérant l'environnement, qui soit basée sur la gestion des mesures d'anticipation et de sensibiliser aux pratiques de prévention et aux comportements adéquats en cas de catastrophes ou risques.
- \* Inviter l'ISESCO à créer un centre de sauvegarde et de restauration des manuscrits, dans le cadre du renforcement de ses efforts en matière de préservation du patrimoine culturel dans les Etats membres.
- \* Soutenir l'ISESCO dans ses efforts visant à préparer des bases de données sur les établissements de l'enseignement originel afin de les promouvoir, d'en développer les infrastructures et les méthodes d'enseignement pour qu'ils puissent contribuer au développement durable.
- \* Appeler à produire des documentaires consacrés à la culture islamique et les diffuser à large échelle par le biais des nouveaux médias, notamment le satellite et Internet pour garantir que leurs messages soient transmis.

- \* Soutenir l'ISESCO dans sa focalisation sur de nouveaux aspects typiques du prochain plan d'action concernant l'échange des expertises entre les Etats dans le domaine de l'encouragement des personnes douées, l'emploi de la technologie dans le système éducatif et le renforcement des capacités en matière de recherche scientifique.
- \* Accorder davantage d'intérêt à l'enseignement et l'apprentissage en ligne et veiller à mettre en place des plans, stratégies et mécanismes adéquats permettant de tirer le meilleur parti des technologies éducatives dans les différentes étapes de l'enseignement, réalisant ainsi le principe de l'apprentissage à vie et l'égalité des opportunités éducatives.
- \* Soutenir l'ISESCO dans l'intérêt qu'elle accorde à l'élaboration des programmes et des grands projets dans le domaine de l'alphabétisation classique et dans la lutte contre les nouvelles formes d'analphabétisme, notamment l'analphabétisme informatique et fonctionnel.

**19-** Après délibérations, le Conseil exécutif a adopté le projet de grandes lignes du Plan d'action triennal pour la période (2010-2012), en prenant en compte les observations des membres du Conseil. Il a remercié le Directeur général et ses collaborateurs pour les efforts consentis dans l'élaboration de ce projet. Le Conseil a chargé le Directeur général d'élaborer le projet de Plan triennal et Budget pour les années (2010-2012) et le soumettre à la prochaine session du conseil et ce, à la lumière des orientations générales des grandes lignes du plan triennal et du projet de plan à moyen terme pour la période 2010-2018 ainsi qu'à la lumière des besoins et des priorités exprimés des Etats membres.

**20-** Le Conseil a décidé d'adresser un message de remerciements et de gratitude au Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz Al-Saoud, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite, dont le gouvernement a répondu favorablement à la demande formulée par le Conseil exécutif lors de sa précédente session concernant le renouvellement de la candidature de S.E. Dr Abdulaziz Othman Altwaijri pour un nouveau mandat au poste de Directeur général de l'Organisation.



- 21-** Le Directeur général a exposé son rapport sur le Programme des ambassadeurs de l'ISESCO pour le dialogue entre les cultures et les civilisations. Il a indiqué, à cet égard, qu'à la demande du Conseil exécutif formulée lors de sa précédente session, concernant l'élargissement de ce Programme par la proposition d'ambassadeurs supplémentaires, l'ISESCO a pris contact avec nombre de personnalités pour assumer cette noble mission. Jusqu'à ce jour, deux personnalités ont répondu favorablement à la proposition de l'Organisation, en l'occurrence Cheick Modibo Diarra, président de la Fondation Pathfinder, et S.E M. Jean-Paul Carteron, Président du Forum Crans Montana. Le Directeur général a demandé aux membres du Conseil d'approuver la désignation de ces deux personnalités en tant qu'Ambassadeurs de l'ISESCO pour le dialogue entre les cultures et les civilisations.
- 22-** Après délibérations, le Conseil a exprimé ses remerciements au Directeur général pour la promotion de ce programme et la mise en relief du rôle de l'ISESCO dans le domaine du dialogue des cultures et l'alliance des civilisations. Il a, par ailleurs, adressé ses remerciements aux Ambassadeurs de l'ISESCO pour le dialogue entre les cultures et les civilisations pour les activités qu'ils ont accomplies dans le cadre de leurs attributions stipulées dans le programme des Ambassadeurs, et les a invité à soutenir ce programme et à poursuivre leurs efforts dans ce sens. Le Conseil s'est félicité de la tenue de la Conférence internationale sur le rôle de la femme dans le dialogue des cultures (Bakou : 10-11 juin 2008) et remercié Mme Mehriban Aliyeva, épouse de S.E le Président de la République d'Azerbaïdjan, Ambassadrice de bonne volonté de l'ISESCO et de l'UNESCO, pour la convocation de cette conférence, la mise en place d'une instance de coordination qui veillera à en faire un rendez-vous annuel et la tenue, au cours de ladite conférence, d'une réunion des Ambassadeurs de l'ISESCO pour le dialogue entre les cultures et les civilisations.

Le Conseil a ensuite décidé de désigner Prof. Cheick Modibo Diarra, Président de la Fondation Pathfinder et S.E M. Jean Paul Carteron, Président du Forum de Crans Montana, en tant qu'ambassadeurs de l'ISESCO pour le dialogue entre les cultures et les civilisations.

- 23-** Le Conseil a ensuite débattu à huis clos le point 4.2 concernant le projet d'amendement du *Statut du personnel de l'ISESCO* et le projet d'amendement du *Règlement intérieur de la Caisse Mutuelle du personnel de l'ISESCO*. Après délibérations, le Conseil a adopté lesdits projets tels

qu'ils figurent dans le document annexé, et recommandé son adoption par la prochaine session de la Conférence générale.

- 24-** Le Conseil a décidé de tenir la trentième session du Conseil exécutif de l'ISESCO à Tunis, capitale de la République Tunisienne au mois de juillet 2009.
- 25.** Lors de la séance de clôture, il a été procédé à l'adoption, à l'unanimité, du rapport final de la 29<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'ISESCO.
- 26.** Ensuite, le Conseil a approuvé la proposition soumise par Son Excellence le Directeur général de l'ISESCO, consistant en l'augmentation de 7 % du salaire de base du personnel de la Direction générale de l'ISESCO.
- 27.** S'adressant, ensuite, aux membres du Conseil exécutif de l'ISESCO, Son Excellence le Directeur général de l'ISESCO, Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, a exprimé ses remerciements et sa considération pour les idées et les propositions qu'ils ont formulées et pour le sérieux, le dynamisme et le sens de responsabilité dont ils ont fait preuve. Il les a, en outre, félicité du succès des travaux de la 29<sup>ème</sup> session, affirmant par là même la disposition de l'ISESCO à poursuivre son action avec sérieux, sagesse et discernement afin d'aller de l'avant, armée d'une volonté inébranlable et d'une vision prospective, pour accomplir davantage de réalisations à même de servir les intérêts suprêmes du Monde islamique dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication, promouvoir le dialogue des religions et des cultures et l'alliance des civilisations et construire un avenir prospère où la Oumma islamique pourra entamer un nouveau cycle civilisationnel et enrichir ainsi la civilisation humaine.
- 28.** Par la suite, Son Excellence Dr Aboubacar Doukouré, Président du Conseil exécutif de l'ISESCO, a prononcé une allocution de clôture dans laquelle il s'est félicité du succès de cette session et rendu hommage aux membres du Conseil pour leur contribution à cette réussite, affirmant que les résultats de cette session ne pourront qu'inciter l'ISESCO à accomplir davantage de réalisations sous l'excellente administration de son Directeur général, Dr Abdulaziz Othman Altwaijri qui, de l'avis de tous, a su mener l'ISESCO vers de nouveaux horizons et vers davantage de progrès et de prospérité.

- 29.** Au terme de leurs travaux, les membres du Conseil exécutif ont adressé un message de remerciements et de gratitude au Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdallah Ibn Abdulaziz, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite, pour avoir bien voulu répondre favorablement à la requête qui lui a été soumise par le Conseil exécutif, relative à la reconduction du Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, le Directeur général de l'ISESCO, à la tête de la Direction générale de l'Organisation.
- 30.** Les membres du Conseil ont, par ailleurs, adressé un message de remerciements et de gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Souverain du Royaume du Maroc, dans lequel ils ont exprimé leurs remerciements pour l'appui que Sa Majesté ne cesse d'apporter à l'ISESCO ainsi que leur gratitude envers la sollicitude dont Sa Majesté entoure l'Organisation.



# DÉCISIONS DE LA 29ÈME SESSION DU CONSEIL EXECUTIF

---

**Siège permanent, Rabat**

**29 Jumada II – 1 Rajab 1429 A.H. / 2 - 4 juillet 2008**



**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 1.1  
du projet d'ordre du jour :  
(Projet d'ordre du jour)**

**Le Conseil exécutif,**

- Se référant aux articles (22-24) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- Ayant pris connaissance du Projet d'ordre du jour des travaux de sa 29<sup>ème</sup> session, objet du document (CE 29/2008/1.1 provisoire);
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

**décide ce qui suit :**

- Adopte l'ordre du jour de sa 29<sup>ème</sup> session, tel qu'il figure dans le document (CE 29/2008/1.1, adopté) annexé au Rapport final.



**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 1.2  
de l'ordre du jour :**

**(Projet de Programme de travail)**

**Le Conseil exécutif,**

- Rappelant la Décision (CE 28/2007/D.4.1) adoptée par le Conseil exécutif lors de sa 28<sup>ème</sup> session (Rabat, 9 /7/2007) et dans laquelle celui-ci avait décidé de tenir sa 29<sup>ème</sup> session au mois de juillet 2008, au Siège permanent de l'ISESCO à Rabat, capitale du Royaume du Maroc;
- Tenant compte de la Décision (CE 29/2008/D.1.1) par laquelle le Conseil exécutif a adopté l'ordre du jour de sa 29<sup>ème</sup> session;
- Ayant pris connaissance du Projet de Programme de travail, tel qu'il figure dans le document (CE 29/2008/1.2 provisoire);
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

**décide ce qui suit :**

- Adopte le Programme de travail de sa 29<sup>ème</sup> session, tel qu'il figure dans le document (CE 29/2008/1.2, adopté) annexé au Rapport final.



**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 2.1  
de l'ordre du jour :**

**(Rapport du Directeur général sur les activités de  
l'Organisation pour l'année 2007)**

**Le Conseil exécutif,**

- Se fondant sur l'article (20) alinéa (a) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- Ayant examiné le Rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation pour l'année 2007 objet du document (CE29/2008/2.1) ;
- Ayant suivi l'exposé présenté par le Directeur général de l'ISESCO à ce propos ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu et des opinions et observations exprimées par les membres du Conseil exécutif ;

**décide ce qui suit :**

- 1- Adopte le Rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation pour l'année 2007 tel qu'il figure dans le document (CE29/2008/2.1).
- 2- Exalte les efforts constants déployés par le Directeur général pour élargir les domaines de la coopération avec les Organisations internationales et régionales et les organismes islamiques et arabes, dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes.
- 3- Remercie le Directeur général et ses collaborateurs pour les efforts appréciables qu'ils déploient pour poursuivre la mise en oeuvre des programmes et rationaliser les dépenses y afférentes, tenant compte en cela des besoins prioritaires exprimés par les Etats membres et les communautés et minorités islamiques.

- 4- Approuve que le Rapport soit soumis à la prochaine Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.





**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 2.2  
de l'ordre du jour :**

**(Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture au titre  
de l'exercice 2007, Rapport de la Société d'Audit et Rapport de la  
Commission de Contrôle financier au titre de l'exercice 2007)**

**Le Conseil exécutif,**

- Se fondant sur :

- \* les articles (16) et (19) de la Charte;
- \* l'article (20), alinéas (b, e, f et g) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- \* les articles (19-20) et (24-29) du Règlement financier;

Ayant pris connaissance du Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture au titre de l'exercice 2007, Rapport de la Société d'Audit et Rapport de la Commission de Contrôle financier au titre de l'exercice 2007, tels qu'ils figurent dans le document (CE29/2008/2.2);

- Ayant entendu les exposés présentés par le Directeur général, le représentant de la Société d'Audit, le représentant du Bureau d'études et le Président de la Commission de Contrôle financier à ce sujet;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

**décide ce qui suit :**

- 1- Adopte le Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture au titre de l'exercice 2007, le Rapport de la Société d'Audit et le Rapport de la Commission de Contrôle financier au titre de l'exercice 2007, tels qu'ils figurent dans le document (CE29/2008/2.2).

- 2- Se félicite des efforts consentis par le Directeur général dans le recouvrement des ressources financières, la rationalisation des dépenses et le perfectionnement des méthodes de travail au sein de l'Organisation et l'appelle à poursuivre ses initiatives et ses efforts fructueux pour recueillir davantage de soutien à l'action de l'Organisation.
- 3- Exprime ses remerciements aux personnalités et aux parties qui ont fait des dons de soutien à l'Organisation.
- 4- Remercie la Commission de Contrôle financier et la Société d'Audit pour la préparation du Rapport.
- 5- Approuve la présentation du Rapport à la prochaine Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 2.3  
de l'ordre du jour :**

**(Rapport du Directeur Général sur les contributions des Etats membres  
au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière  
de l'organisation pour l'année 2007)**

**Le Conseil exécutif :**

- Se fondant sur l'article (6) du Règlement financier ;
- Rappelant les décisions et résolutions adoptées à ce sujet lors des précédentes sessions du Conseil exécutif et de la Conférence générale, notamment :
  - \* la résolution (CG 8/2003/R.3.2) adoptée lors de la huitième Conférence générale (Téhéran, 27-29/12/2003);
  - \* la résolution (CG9/2006/R.2.11) adoptée lors de la neuvième Conférence générale (Rabat, 8-10/12/2006) ;
  - \* la décision (CE 24/2003/D.3.2) adoptée lors de la vingt-quatrième session du Conseil exécutif (Téhéran, 21-25/12/2003), par laquelle le Conseil a adopté le rapport du Conseil exécutif sur les critères d'exonération des Etats membres de leurs arriérés;
  - \* la décision (CE 27/2006/D.2.11) adoptée lors de la vingt-septième session du Conseil exécutif (Rabat, 4-5/12/2006) ;
  - \* la décision (CE 28/2007/D.2.2) adoptée lors de la vingt-huitième session du Conseil exécutif (Rabat, 9/7/2007) ;
- Ayant suivi l'exposé du Directeur général à ce sujet ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

## **décide ce qui suit :**

1. Adopte le Rapport du Directeur général sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière de l'Organisation pour l'année 2007, tel qu'il figure dans le document (CE29/2008/2.3).
2. Exprime ses remerciements et son appréciation au Directeur général pour ses démarches intenses auprès des Etats membres pour assurer le recouvrement de la plus grande partie des contributions et le renforcement de la coopération avec les Organisations internationales en vue de soutenir les programmes et activités de l'Organisation.
3. Invite les Etats membres qui ne se sont pas acquittés de leurs contributions et qui n'ont pas réglé leurs arriérés à le faire dans les meilleurs délais, conformément à leurs engagements, afin de permettre à l'Organisation de mener à bien son action.
4. Mandate le Directeur général afin de prendre contact avec les dirigeants des Etats membres qui ont des arriérés et leur exposer la question en vue de trouver une solution qui puisse renforcer la place de l'Organisation et lui permettre d'atteindre ses objectifs.
5. Approuve la présentation du Rapport à la prochaine Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 3.1  
de l'ordre du jour :**  
(Projet de Plan à Moyen terme pour les années 2010-2018)

**Le Conseil exécutif :**

- Se fondant sur l'article (20) alinéa (c) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- Ayant pris connaissance du document (CE 29/2008/3.1) ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu et des directives et idées qui ont été exprimées ;

**décide ce qui suit :**

- 1- Adopte le projet de Plan à Moyen terme pour les années 2010-2018, en prenant en considération les remarques des membres du Conseil exécutif.
- 2 - Remercie le Directeur général et ses collaborateurs pour l'élaboration de ce projet.
- 3 - Approuve la présentation du Projet à la prochaine Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 3.2  
de l'ordre du jour :**

**(Projet des grandes lignes du Plan d'action triennal  
pour les années 2010-2012)**

**Le Conseil exécutif :**

Se fonde sur :

- \* L'article (12) III, alinéa (c) de la Charte ;
- \* L'article (20) alinéa (c) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- \* Ayant pris connaissance du document (CE 29/2008/3.2) ;
- \* Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu et des directives et idées qui ont été exprimées.

**décide ce qui suit :**

- 1- Adopte le projet des grandes lignes du Plan d'action triennal pour les années 2010-2012, en prenant en considération les remarques des membres du Conseil exécutif.
- 2- Charge le Directeur général d'élaborer le projet de Plan d'action triennal et budget pour les années 2010-2012, en vue de sa présentation à la prochaine session du Conseil et ce, à la lumière des orientations générales des grandes lignes et du projet de Plan à Moyen terme pour les années 2010-2018, et en fonction des besoins et priorités des Etats membres.
- 3- Remercie le Directeur général et ses collaborateurs pour les efforts qu'ils ont consentis afin d'élaborer ce projet.



**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 4.1  
de l'ordre du jour :**

**(Programme relatif aux Ambassadeurs de l'ISESCO pour  
le dialogue entre les cultures et les civilisations)**

**Le Conseil exécutif,**

Se fondant sur :

- l'Article (24) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- l'Article (4), alinéa (b) de la Charte ;
- la Décision de la 25<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif (Décision C.E.25/2004/D.3.3) ;
- la Décision de la 26<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif (Décision C.E.26/2005/D.2.5) ;
- la Décision de la 27<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif (Décision C.E.27/2006/D.2.8).

**décide ce qui suit :**

- 1- Désigne Prof. Cheick Modibo Diarra, président de la Fondation Pathfinder, et S.E Monsieur Jean-Paul Carteron, Président du Forum de Crans Montana, Ambassadeurs de l'ISESCO pour le dialogue entre les cultures et les civilisations ;
- 2- Remercie les Ambassadeurs de l'ISESCO pour le dialogue entre les cultures et les civilisations pour les activités qu'ils ont accomplies dans le cadre de leurs attributions stipulées dans le Programme relatif aux Ambassadeurs, et les invite à soutenir ce programme et à poursuivre leurs activités dans ce domaine ;
- 3- Salue la Conférence internationale sur le rôle de la femme dans le renforcement du dialogue des cultures (Bakou, 10-11 juin 2008), et remercie Mme Mehriban Aliyeva, épouse de S.E. le Président de la République d'Azerbaïdjan, Ambassadrice de bonne volonté de l'ISESCO et de l'UNESCO, pour la convocation de cette conférence, la création d'une instance de coordination qui veillera à en faire un rendez-vous

- périodique et la tenue, au cours de cette conférence, d'une réunion de coordination des Ambassadeurs de l'ISESCO pour le dialogue entre les cultures et les civilisations ;
- 4- Remercie le Directeur général pour les efforts consentis en vue de la promotion de ce programme et la mise en évidence du rôle de l'ISESCO dans le domaine du dialogue entre les cultures et les civilisations.





**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 4.2  
de l'ordre du jour :**

**(Projet d'amendement du Statut du personnel et du Règlement intérieur  
de la Caisse Mutuelle du Personnel de l'ISESCO)**

**Le Conseil exécutif :**

Se fondant sur :

- \* L'article (12) III, alinéa (g) de la Charte ;
- \* L'article (125) du Statut du Personnel ;
- \* L'article (20), alinéa (g) du Règlement intérieur du Conseil exécutif,
- \* Ayant pris connaissance du document (CE 29/2008/4.2) ;
- \* Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu et des directives et idées qui ont été exprimées.

**décide ce qui suit :**

- 1- Adopte le projet d'amendement du Statut du personnel et du Règlement intérieur de la Caisse de mutuelle du Personnel de l'ISESCO en prenant en considération les observations du Conseil exécutif.
- 2- Remercie le Directeur général et ses collaborateurs pour l'élaboration de ce projet.
- 3- Approuve la présentation de ce document à la Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
- ISESCO -**

**Conseil exécutif / 29<sup>ème</sup> session**

**Siège permanent - Rabat, Royaume du Maroc  
29 Jumada II – 1 Rajab 1429 H / 2 – 4 juillet 2008**

**Décision concernant le point 5.1  
de l'ordre du jour :**

**(Date et lieu de tenue de la 30<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif)**

**Le Conseil exécutif :**

- Se fondant sur les dispositions de l'article (9) du Règlement intérieur du Conseil exécutif qui stipule que le Conseil fixe, au cours de chaque session, le lieu de sa session suivante ainsi que la date;
- Se basant sur l'invitation de la République Tunisienne d'accueillir la dixième session de la Conférence générale ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

**décide ce qui suit :**

- Tenir la trentième session du Conseil exécutif à Tunis, capital de la République Tunisienne, en juillet 2009.